

Ligue des Pays Normands
Conseil d'administration N°1 2009
Le 19 février 2009
Stade Nautique Avenue Albert Sorel 14000 Caen

Membres du comité directeur présents :

Philippe David, Patrice patron, Jean-Noël Tripault, Daniel Rizi, , Michel Augeul, Christophe Louvel, Maryline Louvel, , Patrice Cadiou, Odile Bouvet, Christian Tampigny, Hervé Delamarre, Jean Olive, Pierre Camaret, Angélique Granger, patrice Cadiou, Raymond Deiber et Serge David.

Membres excusés : Bérengère Beauplet, Eric Lesaulnier
Maryannick Boscher et Bertrand Martin en tant que responsable de la commission technique .

Patrice Coupey, conseiller technique régional est présent avec voie consultative.

Nicolas Evrat, commission apnée, Bertrand Nicolle commission bio, Christophe Désert commission tir sur cible et Dominique Cadinot commission nage avec palmes sont également présents.

Après un rapide tour de table où chacun se présente, le président ouvre la séance.

1°) Formalités administratives

Suite à la tenue de notre assemblée générale du 1^{er} février, la composition de notre nouveau conseil d'administration accompagnée du compte-rendu de l'AG ont été envoyés à la préfecture, au bureau des associations. De même, ces documents ont été envoyés aux différents Conseils Régionaux, CROS et DRJS, ainsi qu'à la FFESSM à Marseille.

2°) Situation financière et questions diverses sur le fonctionnement de la trésorerie

Maryline nous communique le dernier point financier (pièce jointe).

Demandes de paiement à la Ligue par virement : Il faudra régler la question de l'identification de ces règlements.

Encore quelques mauvais payeurs. Maryline les relance. Se posera en cas d'échec la question du blocage de leur compte auprès de la Fédération.

Sur proposition de Bérengère, un reliquat 2008 correspondant à une action de prévention médicale s'élevant à 665 € sera reversé à la commission médicale pour 2009.

3°) Plan de développement

Patrice Coupey demande que l'on valide le plus rapidement possible le plan de développement de l'olympiade en cours afin de le présenter à la DRJS et aux conseils régionaux de Haute et Basse Normandie. Ce plan de développement est indispensable pour le financement de nos formations, les demandes de subventions et le cadrage de la lettre de mission du conseiller technique.

4°) Demande du CNP pour l'organisation de la coupe NAP à Cherbourg fin mars.

Après étude du budget prévisionnel où l'on constate que la participation de la Fédération est ridicule, la Ligue accepte de participer à cette manifestation en répondant à la demande de subvention de 1000 €. Il est envisager également de fournir un certains nombre d'objets publicitaires lors de cette manifestation. D'une manière générale, chacun s'accorde pour dire que c'est une erreur de confier une manifestation nationale à un club. Ce devrait être le travail des Comités et des Ligues.

5°) Course du Figaro

Raymond Deiber nous présente son projet de participation, au nom de la Ligue, au départ de la course du Figaro à Dieppe fin août.

Mise en place d'un stand sur le quai auprès des bassins et mise en service du bassin mobile pendant 4 jours pour faire des baptêmes. Le conseil d'administration vote un accord de principe pour une participation s'élevant à 1000 €.

6°) Budgets des commissions

Les présidents des commissions présents font un bref exposé de leurs actions et de leurs demandes. D'un commun accord, il leur est demandé de fournir sous une quinzaine de jours, le bilan financier des actions engagées la saison passée, de remplir les fiches actions 2009 et la fiche récapitulative de ces demandes de financement pour 2009. Le conseil d'administration en configuration réduite étudiera les demandes le 9 avril à partir de 19h00. Le résultat des délibérations sera transmis ce jour aux responsables de commissions à partir de 20h30.

7°) Dossiers FR DAMS

Ce dispositif de financement des équipements des clubs ne concerne que la Haute Normandie. Les dossiers devaient être remis à la Ligue avant le 1^{er} mars. Après examen celle-ci doit les transmettre à la DRJS avant le 1^{er} avril. Une commission restreinte doit se réunir le 26 mars à Pont Audemer pour instruire les dossiers reçus dans les délais.

8°) Position de la Ligue concernant le problème soulevé par la décision unilatérales du Président de la Fédération concernant la pêche sous-marine.

Lors de notre assemblée générale, le conseil d'administration à été saisi par un représentant de la pêche sous-marine qui demande que notre Ligue se positionne par rapport à la décision prise par le président de la Fédération, notamment sur la création d'un nouveau permis de pêche.

Le représentant de la commission bio se dit partagé ; s'il ne conteste pas l'attitude dite « illégitime » de la démarche du président de la fédération, il pense par contre légitime de se poser quelques questions, en particulier, sensibiliser les pêcheurs sur la nature des captures et leurs quotas.

Après un rapide tour de table, la décision est prise de saisir à notre tour la fédération et les candidats à la prochaine élection nationale, afin de connaître leur position sur ce problème et dire notre désaccord sur le fond quant à la démarche entreprise par notre ex-président depuis démissionnaire.

9°) Communication

Patrice Patron propose de mettre en place une cellule communication. Après quelques noms d'oiseaux échangés (le secrétaire s'énerve bêtement !) au sujet de la mise en place d'un logo personnalisant notre Ligue, il est admis que nous avons besoin d'un certain nombre d'outils pour sensibiliser le grand public sur la pratique de notre activité. Une réunion doit prochainement avoir lieu à Cherbourg pour définir et mettre en place ces outils.

Un groupe de travail composé de Patrice Patron, Patrice Cadiou, Jean Olive, Bertrand Nicolle, Maryline et Christophe Louvel, Philippe David et Serge David doit mener ce travail.

Par ailleurs notre site a trouvé son rythme de croisière avec 300 visites par mois. Notre prochain bulletin de liaison doit paraître en Avril.

10°) Demande de bourse

Dans le cadre d'une formation visant à établir des passerelles entre MF1 et BES1, Patrice Coupey demande à ce que les stagiaires puissent bénéficier d'une aide.

Daniel Rizi indique son désaccord de principe, jugeant que la formation de BES 1 peut être financée par d'autres organismes et que ce financement est en contradiction avec notre vocation de bénévole au sein de nos structures.

Après un échange constructif, la Ligue vote une subvention de 100 € pour ceux d'entre eux qui obtiendrait le tronc commun à la majorité moins une voix, celle de Daniel.

L'ordre du jour est épuisé et le Président lève la séance à 11h00

Prochaine réunion le jeudi 9 avril à 19h00 pour le CA réduit à ses seuls membres.

Les responsables des commissions sont invités à 20h30 pour se voir communiquer le résultat des délibérations du CA concernant leurs demandes de subvention.

Fait le 3 mars 2009

